



REUNION DE BUREAU DU 8 OCTOBRE 2024

La réunion s'est tenue en visioconférence et a été présidée par Serge PARRA, président de l'UNSA ITEFA.

Etaient présents :

Daniel CARLIER

Lydie LAPEYRE

Dominique DUPIN

Maritie OCTEAU

Karine FERREY

Denis RANC

Guillaume BERTHELIER

Eliane BEGOT

Florence BOUGEARD

Laetitia LEGEARD

Brigitte JAMI

Laurence CARLIER

Marguerite FOCA

Excusé : Michael ROBIN

Excusé : Michael ALATERRE

Excusé : Nadège PAINOT

Excusé : Christophe AUBERGEON

Excusé : Philippe AURILLAC

Excusée : Marie Helene VIDAL

L'ordre du jour était le suivant :

1. Actualité dans la Fonction Publique et nomination de la Ministre du Travail (pour Information)
2. Modification des fonctions du référent SGCD (pour information)
3. Communication de l'UNSA ITEFA et site internet (pour information)
4. Point sur l'activité du référent juridique (pour information)
5. Augmentation du montant des cotisations (pour consultation)
6. Projet d'une réunion de bureau en décembre 2024 à Strasbourg (pour consultation)
7. Questions diverses

La réunion a débuté à 9H30.

1. Actualité dans la Fonction Publique et nomination de la Ministre du Travail (pour Information)

Madame Astrid PANOSYAN-BOUVET est nommée Ministre du travail, elle remplace Madame Catherine VAUTRIN.

Elle se voit attribuer un ministère dédié au travail, contrairement au gouvernement précédent.

L'UNSA Fonction Publique a été reçue par Monsieur Guillaume KASBARIAN, Ministre de la Fonction Publique, de la Simplification et de la Transformation de l'action publique.

Incertitudes sur les réformes de la Fonction Publique engagées par Monsieur Stanislas GUERINI durant le précédent gouvernement (ex : La semaine en 4 jours, suppression des catégories...).

Lors de la rencontre avec Monsieur KASBARIAN aucun projet n'a été dévoilé.

2. Modification des fonctions du référent SGCD (pour information) :

Nous avons appris que le Ministère de l'intérieur a décidé de modifier le poste des référents SGCD, en faisant évoluer leurs missions vers un appui au pilotage et avec un abandon de leurs missions de référent SGCD.

Les organisations syndicales se sont mobilisées afin que les référents conservent leurs missions initiales et puissent être en soutien aux agents des DDETS qui attendent des réponses sur leur situation.

La réponse qui nous a été apportée, c'est que tout dépendra de ce que le préfet décide pour son département, donc des situations diverses, à prévoir, dans les DDETS en fonction des départements.

3. Communication de l'UNSA ITEFA et site internet (pour information)

Le site UNSA ITEFA est plébiscité, ses publications sont appréciées des agents.

Le nombre de connexion s'envole littéralement, avec des pics à 2261 connexions journalières.

Cela est très encourageant et témoigne d'un réel besoin d'information des agents.

4. Point sur l'activité du référent juridique (pour information) :

Notre référent juridique au sein de l'UNSA ITEFA, Guillaume BERTHELIER, nous informe d'une jurisprudence récente de la Cour Administrative d'Appel de Paris concernant les agents de l'inspection du travail qui peuvent être saisi d'une demande d'intervention d'un salarié appuyé par un syndicat.

Cour administrative d'appel de PARIS – 25 mars 2024.

En l'espèce, obligation pour l'inspectrice du Travail d'effectuer le contrôle demandé par un salarié dans les 4 mois qui ont suivi la notification du jugement.

La DGT est informée, car cela risque de submerger nos services.

5. Augmentation du montant des cotisations (pour consultation) :

Depuis de nombreuses années le montant des cotisations à l'UNSA ITEFA est resté stable.

En 2025, il nous paraît opportun de procéder à une réévaluation du montant des cotisations de 3%, sans oublier le crédit d'impôt de 66 % du montant de ces cotisations.

Un vote est organisé. **OUI** à l'unanimité des participants.

6. Projet d'une réunion de bureau en décembre 2024 à Strasbourg (pour consultation) :

Daniel CARLIER, secrétaire général du SNEPA, nous annonce que le 1^{er} décembre 2024 il sera officiellement à la retraite. Il conservera ses fonctions de secrétaire général.

La région Grand Est est devenue celle qui compte le plus d'adhérents UNSA ITEFA. Avec la crainte légitime, liée au départ de Daniel, de perdre ce positionnement essentiel pour l'UNSA ITEFA, Laurence CARLIER a accepté de reprendre les mandats locaux de la région Grand Est et les mandats nationaux occupés jusqu'à présent par Daniel CARLIER.

Afin de fêter dignement le départ à la retraite de Daniel CARLIER qui s'est depuis de très nombreuses années impliqué à l'UNSA ITEFA, il est proposé de faire la prochaine réunion de bureau à STRASBOURG en décembre prochain.

Cette suggestion est mise au vote.

A l'unanimité, les membres présents ont dit **OUI** à la réunion de bureau en décembre 2024 à Strasbourg.

L'idée a été suggérée que l'UNSA ITEFA offre un cadeau personnel à Daniel CARLIER.

Cette suggestion est mise au vote.

A l'unanimité les participants ont dit **OUI** à ce que l'UNSA ITEFA offre un cadeau à Daniel CARLIER.

Pour information il va être mis en place une cagnotte LEECHI afin que ceux qui souhaitent, à titre individuel, participer puissent le faire.

Cette cagnotte sera mise en ligne dans les prochains jours. Il suffira d'aller sur le site UNSA ITEFA, sur la page d'accueil (en dessous de l'article qui traite des dates de versement des salaires et pensions) et de cliquer sur la cagnotte en ligne créée pour fêter la fin de carrière de Daniel CARLIER. Les sommes récoltées lui seront remises lors de la réunion de bureau en décembre.

7. Questions diverses :

Concernant les bulletins d'adhésion pour l'année 2025, après réactualisation, ils seront mis sur le site UNSA ITEFA en décembre 2024 et, à compter de janvier 2025, lors de l'envoi des articles aux agents, figurera en bas, le lien afin que ceux qui souhaitent nous rejoindre puissent le faire aisément.

Tous les sujets ayant été abordé, la séance est levée.

Remerciements aux participants et aux membres du bureau présents.

... à L'UNSA
on s'occupe de moi !